

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

Edition : septembre 2009

1 - BUT - FONCTIONNEMENT

L'école de pétanque de la Boule Joyeuse Laudunoise est une structure à vocation technique et pédagogique qui a pour objectif d'initier, de perfectionner de jeunes joueurs débutants ou d'entraîner de jeunes joueurs confirmés.

Les séances se déroulent les mercredis après midi, Place du 14 juillet 1789, à LAUDUN.

La Commission des jeunes de la Boule Joyeuse Laudunoise :

- gère l'activité de l'école de pétanque et la déclare aux partenaires qui peuvent l'aider de manière spécifique,
- assure l'animation de l'école de pétanque placée sous la responsabilité d'un éducateur diplômé de la F. F. P. J. P.. Celui ci joue le rôle de conseiller pédagogique, programme le contenu des séances et effectue la liaison avec le Comité du Gard (Commission des jeunes et des éducateurs).

2 - LES JOUEURS

L'inscription (ou le renouvellement) à l'école de pétanque est soumise :

- au paiement d'une cotisation dont le montant est fixé avant chaque début de saison par la Commission des jeunes,
- à l'autorisation parentale, qui inclut implicitement l'autorisation de transporter les enfants lors des déplacements de l'école (concours, championnats, sélections),
- à la fourniture d'un certificat médical de non contre indication à la pratique des sports Pétanque et Jeu provençal (nom, cachet et signature du médecin) daté de l'année en cours.

3 - LICENCES

Tous les joueurs inscrits à l'école de pétanque sont titulaires d'une licence de la F. F. P. J. P. , obligatoire pour pratiquer officiellement l'activité Pétanque et participer à des compétitions.

4 - CATEGORIES

Sont classés JUNIORS, les joueurs atteignant l'âge de 16 ou 17 ans dans l'année, CADETS ceux qui atteignent l'âge de 14 ou 15 ans dans l'année et MINIMES ceux ayant 12 ou 13 ans dans l'année.

Ceux ayant 11 ans au plus dans l'année sont appelés BENJAMINS.

5 - COMPETITIONS

Au début de chaque saison, un calendrier prévisionnel des compétitions est remis à chaque licencié. En cas d'absence prévisible, l'intéressé doit prévenir le responsable de l'école dans les plus brefs délais.

Lors des déplacements, l'horaire de départ est toujours prévu depuis le boulodrome de LAUDUN. Il y a bien sûr possibilité de récupérer les enfants au fur et à mesure, si leur domicile est situé sur le trajet du déplacement.

Les enfants sont accompagnés en véhicule particulier par leur éducateur et des membres de la Commission des jeunes.

Les parents peuvent participer aux déplacements s'ils le désirent.

Les modalités pratiques de chaque déplacement sont mises au point le mercredi de la semaine précédente. Si l'enfant est absent ce jour là, mais sera présent le jour de la compétition, prière de transmettre l'information le plus tôt possible au responsable de l'école (0466820027, l'après midi) afin que l'organisation du voyage et la composition des équipes puissent être réalisées.

En fonction de l'éloignement et des résultats obtenus, le retour peut parfois être tardif (vers 19 heures 30). Si toutefois un retard important devait survenir, les parents en seraient informés par téléphone.

Au retour, plusieurs cas se présentent :

- les enfants domiciliés à LAUDUN sont retournés directement chez eux par l'accompagnateur,
- les enfants domiciliés sur le trajet du retour sont également déposés chez eux,
- pour les autres enfants, les parents sont prévenus de l'heure d'arrivée au boulodrome de LAUDUN où ils doivent venir récupérer leurs enfants.

En aucun cas, un enfant ne sera laissé seul le soir dans l'attente d'un parent.

Pour toutes les compétitions qui se déroulent le mercredi après midi, un petit goûter et une boisson par enfant sont prévus par l'organisateur. Les parents sont donc priés de couvrir les autres besoins de leurs enfants.

6 - COMPORTEMENT

Si une atmosphère décontractée est souhaitable, les élèves sont malgré tout tenus d'évoluer dans le respect du jeu, des règlements, de leurs collègues de club, de leurs adversaires...

Tout comportement répréhensible ou attitude inconvenante et susceptible de porter atteinte à la bonne image de l'école, notamment lors des déplacements, entraînera l'application de mesures pouvant aller jusqu'à l'exclusion.